

AD77, 3384W4 – Cabinet du Préfet, rapport sur le rôle du clergé catholique et du clergé protestant durant l'Occupation. 27 décembre 1944.

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
SÛRETÉ NATIONALE

MELUN, le 27 Décembre 1944

COMMISSARIAT SPECIAL  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
MELUN.-

L'Inspecteur de Police QUINTON Maurice

à MONSIEUR LE COMMISSAIRE SPECIAL, Chef de  
Service des Renseignements Généraux de MELUN.

N<sup>o</sup> 5442.

*M. Dumery*  
*2 DEC 1944*  
*Rapport ce rapport*

Me référant à vos instructions relatives aux notes de Service de Monsieur le Préfet de Seine et Marne, en date du 16 Décembre 1944 et de Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef des R.G. à Versailles, en date du 18 Décembre 1944; suivant les instructions de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, sur la situation religieuse et l'attitude du Clergé dans le Département de Seine et Marne depuis JUIN 1940; j'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après du résultat de mon enquête :

" Le Clergé Catholique aussi bien que le Clergé Protestant a, sauf quelques rares exceptions qu'il convient néanmoins de citer, observé la plus froide attitude vis à vis des Autorités Allemandes d'Occupation. Les rapports qui ont pu exister du fait des circonstances, ont été dans la plupart des cas à l'occasion de manifestations religieuses locales et où la présence de membres du Clergé se trouvait nécessaire. Il n'a été relevé officiellement aucun nom de membres du Clergé de Seine et Marne sur les listes des groupements politiques ou autres autorisés par le prétendu Gouvernement de Vichy. Quoiqu'il en soit quelques membres de ce Clergé n'ont pas eu l'attitude bien Française qu'on aurait pu attendre d'eux. Sans participer activement à la collaboration, il en est certains qui ont été hostiles aux " Résistants ", alors que leur devoir de Français et leur mission sacerdotale leur commandait de venir en aide à tous ceux qui étaient pourchassés par les Allemands et les individus à leur solde.

Quant aux rapports que les différents Clergés ont pu avoir avec le prétendu Gouvernement de Vichy, il est certain qu'ils furent moins tendus. Et jusqu'en Novembre 1942, la majorité du Clergé était en bons termes avec les représentants du Gouvernement du Maréchal Pétain. A ce moment là seulement, et ceci d'après les déclarations de prêtres ayant fait leurs preuves dans la Résistance, la plupart des ecclésiastiques changèrent d'attitude; et si les rapports officiels qu'ils continuèrent à avoir avec les différents représentants de Vichy parurent assez corrects aux yeux de tous, il est certain qu'ils n'approuvèrent pas les mesures prises par ce dit gouvernement et qui tendait à asservir les Français.

Comme je l'ai dit plus haut, de nombreux prêtres du Clergé Seine et Marnais ont résisté héroïquement, beaucoup n'ont jamais été inscrits dans un groupement de résistance quelconque et pourtant aujourd'hui de nombreuses personnes témoignent de l'aide

..../....

S.N. 4171 H. mod. n. 5

